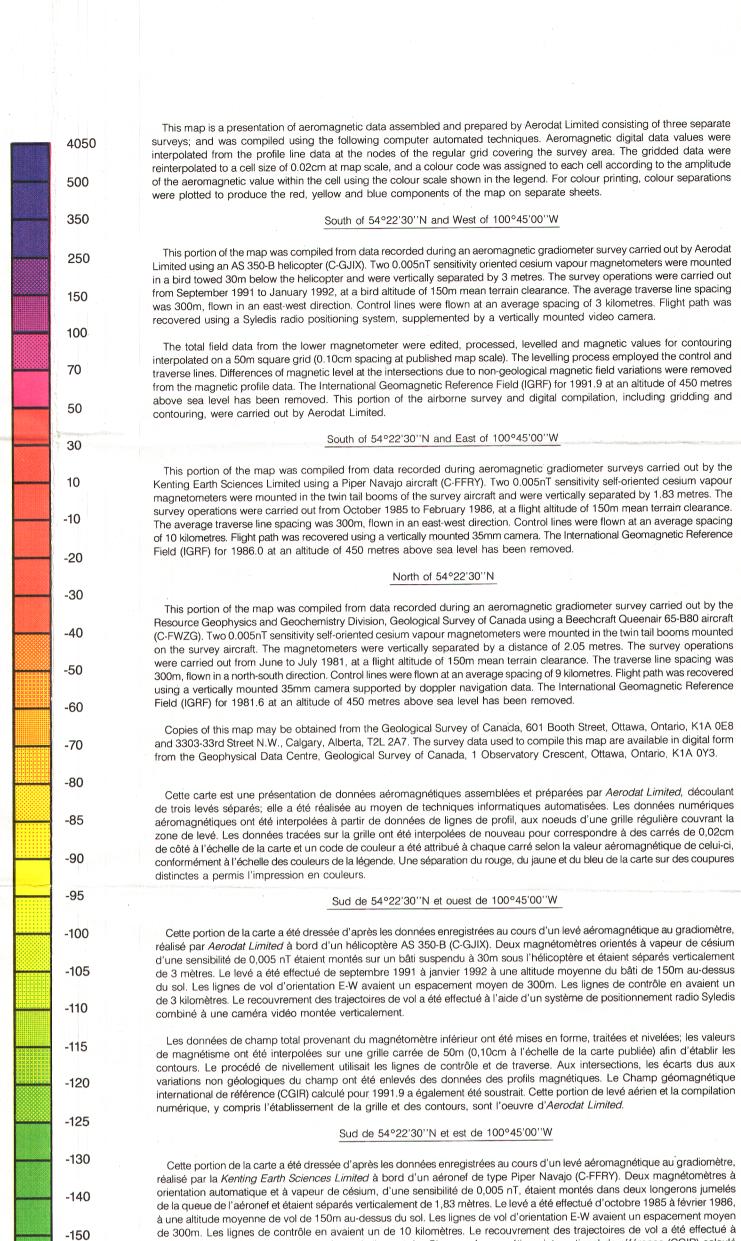
nanoTesla



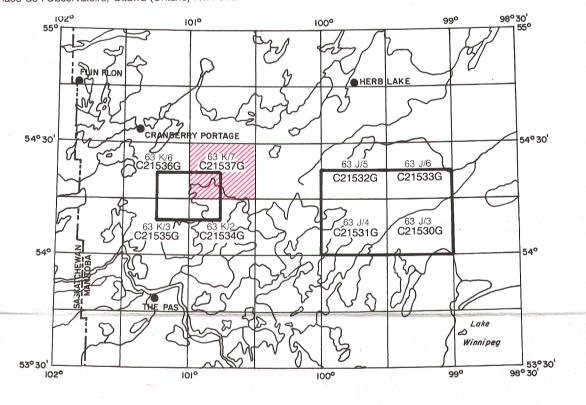
Les données de champ total provenant du magnétomètre inférieur ont été mises en forme, traitées et nivelées; les valeurs de magnétisme ont été interpolées sur une grille carrée de 50m (0,10cm à l'échelle de la carte publiée) afin d'établir les contours. Le procédé de nivellement utilisait les lignes de contrôle et de traverse. Aux intersections, les écarts dus aux variations non géologiques du champ ont été enlevés des données des profils magnétiques. Le Champ géomagnétique

Cette portion de la carte a été dressée d'après les données enregistrées au cours d'un levé aéromagnétique au gradiomètre, réalisé par la Kenting Earth Sciences Limited à bord d'un aéronef de type Piper Navajo (C-FFRY). Deux magnétomètres à orientation automatique et à vapeur de césium, d'une sensibilité de 0,005 nT, étaient montés dans deux longerons jumelés de la queue de l'aéronef et étaient séparés verticalement de 1,83 mètres. Le levé a été effectué d'octobre 1985 à février 1986, à une altitude moyenne de vol de 150m au-dessus du sol. Les lignes de vol d'orientation E-W avaient un espacement moyen de 300m. Les lignes de contrôle en avaient un de 10 kilomètres. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué à l'aide d'une caméra de 35mm montée verticalement. Le Champ géomagnétique international de référence (CGIR) calculé pour 1986.0 a été soustrait.

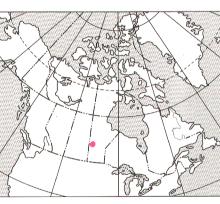
Nord de 54°22'30''N

Cette portion de la carte a été dressée d'après les données enregistrées au cours d'un levé aéromagnétique au gradiomètre, réalisé par la Division de la géophysique de la Commission géologique du Canada à bord d'un avion Beechcraft Queenair 65-B80 (C-FWZG). Deux magnétomètres à orientation automatique et à vapeur de césium, d'une sensibilité de 0,005 nT, étaient montés dans deux longerons jumelés de la queue de l'aéronef et étaient séparés verticalement de 2,05 mètres. Le levé a été effectué de juin à juillet 1981 à une altitude moyenne de vol de 150m au-dessus du sol. Les lignes de vol d'orientation N-S avaient un espacement moyen de 300m. Les lignes de contrôle en avaient un de 9 kilomètres. Le recouvrement des trajectoires de vol a été effectué à l'aide d'une caméra de 35mm montée verticalement et de données de navigation Doppler. Le Champ géomagnétique international de référence (CGIR) calculé pour 1981.6 a été soustrait.

Des exemplaires de cette carte sont en vente à la Commission géologique du Canada, 601 rue Booth, Ottawa (Ontario) K1A 0E8 et au 3303-33rd Street N.W., Calgary, Alberta, T2L 2A7. Les données de levé utilisées pour complier la présente carte sont disponibles sous forme numérique au Centre des données géophysiques de la Commission géologique du Canada, 1 Place de l'Observatoire, Ottawa (Ontario) K1A 0Y3.



NATIONAL TOPOGRAPHIC SYSTEM REFERENCE AND INDEX TO ADJOINING GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA MAPS SYSTÈME NATIONAL DE RÉFÉRENCE CARTOGRAPHIQUE ET INDEX DES CARTES ATTENANTES PUBLIÉES PAR LA COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA



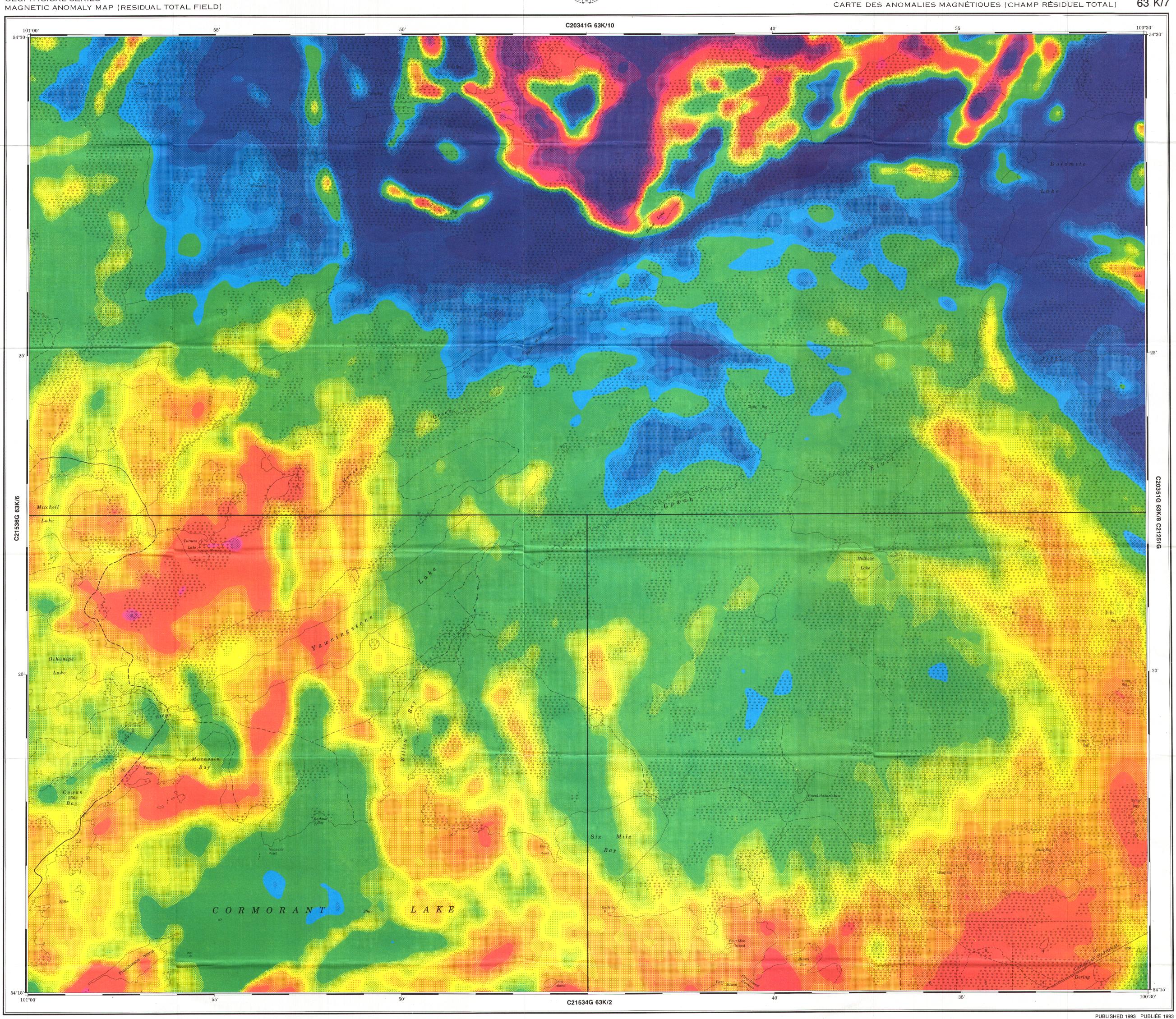
INDEX MAP - LIEU DE LA CARTE

Recommended citation: Geological Survey of Canada 1993: Magnetic Anomaly Map (Residual Total Field). Yawningstone Lake, Manitoba; NTS 63 K/7, Map C21537G, Scale 1:50 000

Notation Bibliographique conseillée: Commission géologique du Canada 1993: Carte des anomalies magnétiques (champ résiduel total) Yawningstone Lake, Manitoba; SNRC 63 K/7, Carte C21537G,

> MAP C21537G CARTE YAWNINGSTONE LAKE MANITOBA

> > 63 K/7



COMMISSION GÉOLOGIQUE DU CANADA

GEOLOGICAL SURVEY OF CANADA



Energy, Mines and Resources Canada Énergie, Mines et Ressources Canada Contribution to Canada-Manitoba Mineral Development Agreement 1991-1995, a subsidiary agreement under the Economic and Regional Development Agreement. Project funded by Geological Survey of Canada. Contribution à l'Entente auxiliaire Canada-Manitoba sur l'Exploitation

minérale 1991-1995 faisant partie de l'Entente de développement

économique et régional. Ce projet a été financé par la Commission

géologique du Canada.

MAGNETIC ANOMALY MAP (RESIDUAL TOTAL FIELD) CARTE DES ANOMALIES MAGNÉTIQUES (CHAMP RÉSIDUEL TOTAL) YAWNINGSTONE LAKE **MANITOBA**

Scale 1:50 000 - Échelle 1/50 000 Universal Transverse Mercator Projection Projection transverse universelle de Mercator © Droits de la Couronne réservés © Crown copyrights reserved

Fond de carte à la même échelle publié par la Direction des levés et de la cartographie Altitudes en pieds au dessus du niveau de la mer On peut obtenir des exemplaires de l'édition topographique de la présente feuille en s'adressant au Bureau des cartes du Canada, ministère de l'Énergie, des Mines et des

Ressources, Ottawa, Ontario, K1A 0E9

Area map at the same scale published by the Survey and Mapping Branch in 1980

Elevations in feet above mean sea level

Copies of the topographical edition of this map may be obtained from the Canada Map

Office, Department of Energy, Mines and Resources, Ottawa, Ontario, K1A 0E9